

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3685 - Jeudi 30 Juillet 2020 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

## Souef démissionne du gouvernement



Souef Mohamed Elamine quittant son bureau (ph archive)

EDUCATION

### Le SNEUC annonce un arrêt de cours de 72 heures

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Prières aux heures officielles  
Du 26 au 31 Juillet 2020

Lever du soleil:  
06h 28mn  
Coucher du soleil:  
18h 00mn

Fadjr : 05h 14mn  
Dhouhr : 12h 17mn  
Ansr : 15h 15mn  
Maghrib: 18h 03mn  
Incha: 19h 17mn



## COMMUNE DE HAMBOU NTSINIMOIPANGA :

**Fatima Hassani : "Je serai une maire de concertation"**

*Ousseine Djoubeir a passé le flambeau de la mairie de Hambou Ntsinimoipanga à Fatima Hassani. La nouvelle locataire de l'hôtel de ville a hérité d'un solde de 396 691 Fc et devrait se servir du bilan de son prédécesseur pour pouvoir remplir au mieux les missions qui lui sont confiées.*

La cérémonie officielle de la passation entre Ousseine Djoubeir et Fatima Hassani a eu lieu le lundi 27 juillet à Mitsoudje, chef-lieu de Hambou et qui abrite l'hôtel de ville de la commune de Hambou Ntsinimoipanga. C'était aux environs de 17 heures que le maire sortant a passé le flambeau à sa successeur. Un après-midi émotionnel pour Fatima Hassani qui affirme vouloir placer la concertation au cœur de son mandat pour l'intérêt général de la région.

« Je voudrais en cet instant m'adresser à mon prédécesseur, ainsi qu'à mes adversaires d'hier, qui sont dès aujourd'hui mes collègues. Le développement de la commune nécessite l'implication de nous tous. Je mesure l'ampleur de mes devoirs vis-à-vis de la population. Ensemble, en unissant nos forces, nous allons développer cette commune et améliorer le quotidien de nos habitants », déclare celle qui veut s'atteler, « avec rigueur », à gérer avec rigueur les finances publiques, réorganiser l'état civil et régler les problèmes fonciers. « Je serai toujours disponible et à l'écoute de ma commune ».

Avant d'étaler son bilan, Ousseine Djoubeir, le maire sortant a tenu à remettre à sa successeur des documents comprenant le rapport d'activité de la période 2015/2020. Ce lot de documents contient le



tableau d'état de lieu de la mairie, les organes constitutifs de la mairie et la liste nominative des postes occupés et leurs détenteurs, et la

situation des transferts des compétences prévus par la loi de la décentralisation N°11/005/AU, pour ne citer que cela, selon le sortant.

Ce dernier a montré que le bilan financier de 2016 à 2020 totalise 39 617 900 FC de recettes, 39 221 209 FC de dépenses et un solde de 396 691 FC. « On peut relever dans ces bilans, le non versement par l'État des budgets votés pour l'appui aux communes, le non versement par l'Etat du centime additionnel relatif aux patentes et impôts et le non versement des subventions de l'île prévues par la loi de la décentralisation », regrette M. Djoubeir avant de conclure que « ni l'État, ni la population n'approuvent le système communal qui réduit sensiblement les compétences des administrations centrale et insulaires et supprime les responsabilités sociales et économiques régaliennes de la notabilité et associations coutumières ».

**Nassuf Ben Amad**

## EDUCATION RELIGIEUSE

**Quand les jeunes tiennent le Coran par amour, à Salami ya Uzini**

*L'apprentissage du Saint Coran à Salamani ya Uzini à Anjouan n'est pas une affaire facile. Dans des écoles coraniques traditionnelles, les apprentis s'installent par terre pour mémoriser le Livre-Saint.*

Le village de Salamani ya Uzini est situé à 5 kilomètres de Domoni, au nord de l'île d'Anjouan, dans la commune de Ngadzalé. Ce petit village est réputé pour ses jeunes qui mémorisent le Saint Coran. Et ce village compte beaucoup de jeunes qui font

la fierté de la région aux quatre coins du pays et même en Afrique, malgré sa pauvreté pour ce qu'ils font. Toutefois, ce lieu manque presque de tout, comme les écoles coraniques de l'île. Foundi Hayna, la cinquantaine, dans son école coranique traditionnelle, accueille plus de deux cents élèves, toutes générations confondues et s'installent par terre et tiennent le Livre Saint entre les mains.

« Cette école est née il y a des années. J'ai partagé ma demeure pour enseigner le Coran. Nous traversons des moments très difficiles en période pluvieuse », souligne Foundi Hayna. Les conditions d'hygiène ne sont pas réunies, heureusement que le courage des parents y est permanent. Une douleur partagée avec un des maîtres coraniques qui viennent bénévolement l'aider tous les jours. « Vous savez tous que les écoles coraniques, n'ont pas de

subvention mais on fait avec les moyens du bord et parfois rien. Mais on ne peut pas baisser les bras. On est dans l'obligation d'enseigner à nos enfant », indique-t-elle.

Dans ces conditions, Oustadh Harouna Abdallah, un sortant de l'Université des Comores, site Imam Chafiou à Moroni, responsable de la grammaire et la langue arabe dans cette école lance un appel à l'aide pour au moins avoir un lieu propre et accessible durant la saison pluvieuse. « Tous les enseignants de cette école coranique travaillent pour l'amour de Dieu et pour la valorisation du Saint Coran », avant d'ajouter que « Dieu nous a ordonné d'enseigner ce qu'on a appris à nos petits frères et sœurs. Et c'est ce qu'on fait aujourd'hui, c'est pourquoi nous appelons à l'aide pour que ces jeunes puissent apprendre dans des bonnes conditions ». Ce dernier s'appuie-t-

il sur l'enseignement coranique qui place l'être humain au plus haut rang de celui ou celle qui a appris et transmis les enseignements du Coran.

Tasmine, une fillette de 13 ans vêtue d'une hidjab noire avec son châle blanc, voit en cette école coranique, un bon début pour son apprentissage. « Venir ici et s'asseoir par terre et apprendre le Saint Coran, c'est la meilleure des choses. Nous allons tout faire pour ne pas décevoir nos parents », dit-elle. Il faut noter qu'à Salamani ya Uzini, il y a aussi une école coranique rénovée, la Madrassat Al-Hudda. Elle est composée de douze classes pour l'apprentissage du Coran. Cette école dirigée par Oustadh Ahamada Ibrahim est créée en 1983 a été rénovée depuis cinq ans.

**Nabil Jaffar**

## COMMUNE DE MITSAMIOULI YA MBWANI

**Aboubacar Ahmed Ntsode a pris officiellement ses fonctions**

Le préfet de la région de Mitsamiouli, Djambae Achiraffi, a remis lundi, 27 juillet sous les youyous de la population, l'écharpe multicolore au nouveau maire de la commune de Mitsamiouli ya Mbwani, Aboubacar Ahmed Ntsodé. Investi après les élections lesquelles se sont déroulées le 20 mars dernier, ce candidat du parti Orange a désormais cette lourde tâche d'être « le maire de Mitsamiouli dans sa pluralité et sa diversité », comme il l'a souvent souligné lors de ses speeches pendant la campagne électorale.

Après avoir rendu hommage

aux médecins, infirmiers, aides soignants et au Président de la République en ce moment de crise sanitaire, la nouvelle autorité municipale a pris l'engagement, devant la population de la commune, de fédérer les innombrables talents pour inventer l'avenir. « Les électeurs nous ont adressé un message fort lors de ces élections. Ils ont exprimé des attentes auxquelles nous devons répondre. Diriger la commune de Mitsamiouli, c'est de faire participer nos concitoyens au débat communal. C'est de faire respecter les lois pour tous, partout sans faveur pour les proches et sans

faiblesse pour les puissants », a-t-il déclaré. A l'entendre, diriger la commune de Mitsamiouli c'est être impitoyable à l'égard de la corruption et malheur aux élus qui suc-



comberont.

Aboubacar Ahmed Ntsodé a ensuite promis de rassembler, réconcilier et unir les six localités sans jamais oublier la ligne directri-

ce de son mandat, tout en donnant le meilleur de lui-même sans attendre en retour récompense et même reconnaissance. « Alors mes chers collègues, nous avons cinq ans au service des villages qui composent notre commune. Continuons à faire avancer notre commune, Il est exigeant, il exaltant, avec vous, je consacrerai toute mon énergie, c'est à nous de la construire, à nous de l'inventer, à nous d'oser, à nous d'imaginer, ensemble avec les six villages », s'est-il adressé à son équipe.

**Andjouza Abouheir**

## POLITIQUE

## Souef démissionne du gouvernement

*Il a remis sa démission au chef de l'État hier mercredi 29 juillet, avant le Conseil des ministres hebdomadaire au palais présidentiel de Beït-Salam. Il devrait, de prime abord, rejoindre l'ONU, dont il est fonctionnaire.*

Le ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, Souef Mohamed El-Amine, démissionne du gouvernement Azali après trois ans de services. Ce diplomate chevronné devrait de prime abord rejoindre l'ONU dont il est fonctionnaire. Au-delà de sa carrière internationale, il est de notoriété publique qu'entre le désormais ancien chef de la diplomatie et l'argentier de l'État, le courant ne passait plus.

Beaucoup des proches de Souef affirment que très souvent, le ministre des affaires étrangères payait de sa propre poche les frais inhérents à ses missions aussi bien à l'étranger qu'à Moroni. De même pour ces fonctionnaires détachés à l'étranger, dont, s'ils sont proches de Souef, les frais d'installation étaient payés au

compte-goutte, si ce n'est rien du tout, selon toujours nos informations. « Souef prenait cette situation comme une humiliation », nous rapporte un des collaborateurs de celui qui a fêté ses 58 ans en famille, mardi soir dans sa résidence de Mitsoudjé.

Nommé en juillet 2017 à l'issue du remaniement qui a vu les ministres Juwa débarqués du gouvernement, Souef aura marqué son passage aux Affaires étrangères par son rôle de bouclier qu'il a joué lors du referendum constitutionnel, auquel, et c'est le cas de le dire, la communauté internationale s'était farouchement opposée.

Début juillet 2018, alors que le scrutin est prévu pour la fin du mois, l'Union Africaine enjoint au gouvernement comorien de « suspendre » le processus référendaire en cours. Une position qui a décoiffé la plus haute sphère de l'État, d'autant qu'à l'intérieur du pays la situation était déjà bouillonnante. Diplomate connu et reconnu, Amine Souef a entamé un sprint diplomatique et réussi, dans sa course contre la montre, à faire changer à l'Union africai-

ne son fusil d'épaule.

En effet, à moins de 10 jours avant la date du scrutin, l'organisation panafricaine a complètement revu sa copie, pondue à l'issue de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, les 2 et 3 juillet à Nouakchott. Par le nouveau communiqué, l'UA a, contre toute attente, béni le processus, et exhorté les parties prenantes à engager une « consultation inclusive sur les réformes constitutionnelles » sous ses auspices. Comme si cela ne suffisait pas, l'Union africaine a précisé qu'elle observait attentivement mais « ne peut rien imposer dans la situation actuelle ».

Tel fut le principal fait d'arme du ministre. Le referendum a eu lieu le 30 juillet, comme prévu. Suivent ensuite les élections anticipées de mars 2019, auxquelles l'opposition a pris part, après un dialogue conduit par...l'Union africaine à la demande du gouvernement comorien. Un remaniement gouvernemental est attendu après la fête de la Ide Elkkebir, célébrée demain vendredi 31 juillet.

TM



## EDUCATION

## Le SNEUC annonce un arrêt de cours de 72 heures



*Devant la presse hier 29 juillet, le Syndicat National des Enseignants à l'Université des Comores a annoncé un arrêt des cours de 72 qui prendra fin le 4 aout prochain. Pour les syndicalistes, cet acte de mécontentement n'est qu'un début car ils peuvent envisager une grève illimitée si un compromis valable entre eux et le gouvernement n'est pas trouvé avant la mi-août.*

Les enseignants et les étudiants ont repris le chemin de l'école le 1er juillet dernier avec certaines conditions de travail sous lesquelles les enseignants et le gouvernement ont convenu afin de permettre un achèvement actif de

l'année. Hélas, juillet s'écoule déjà avec des difficultés mettant des doutes sur la continuité des cours universitaires jusqu'à la fin de l'année. Après avoir dénoncé les conditions sanitaires dans lesquelles travaillent les enseignants, le SNEUC a annoncé devant la presse un arrêt des cours de 72 heures. Cette fois-ci, il est question de salaire. « Si l'on n'est pas payé les mois de mai, juin et juillet, nous mettrons l'année à ce niveau là, alors qu'on a prévu d'organiser les dernières partielles des 3e années ce mois ci, 2e années en aout et celles des 1ere années en septembre prochain pour boucler l'année », explique le secrétaire général du SNEUC Abdou Said Mouignidaho.

Les syndicalistes regrettent déjà un retard mais exprime leur mécontentement pour stimuler la réaction du gouvernement faute de laquelle ils se réuniront en Assemblée Générale le 4 aout prochain pour prendre une décision. Les enseignants de l'UDC n'excluent pas l'éventualité d'une grève illimitée s'ils n'obtiennent pas gain de cause. Le SNEUC rappelle toutefois que la balle est toujours dans le camp du gouvernement. « Nous souhaiterons avoir une réponse à notre requête avant la fin du mois prochain, dans le cas contraire, nous ne pourrions pas terminer l'année universitaire », conclut-il.

Kamal Gamal

## VIOL SUR MINEUR

## Le préfet de Mbadjini veut étouffer le viol d'un garçonnet de 4 ans

*A propos du viol d'un garçonnet de 4 ans, le préfet de Mbadjini aurait l'intention d'étouffer l'affaire en qualifiant le présumé coupable de malade mental depuis sa naissance. La présidente de Mwana Tsi Wa Mdzima regrette un tel acte.*

Le préfet de Mbadjini veut saper l'autorité dans une affaire de viol d'un garçonnet de 4 ans. En effet, une note signée par le préfet Mze Said Mhoumadi, atteste que Samir

Babataii, accusé dans le viol d'un enfant de 4 ans est sous contrôle thérapeutique pour « déficit mental depuis sa naissance jusqu'à ce jour », lit-on dans une attestation qui lui est délivré pour valoir et servir ce que de droit. Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce dernier n'est pas habilité à produire un tel document, c'est plutôt au médecin soignant de le faire. Lors d'une rencontre avec le parquet général hier mercredi, le service d'écoute a saisi l'occasion pour mettre la question sur table pour que la justice examine la

légalité du document du préfet et permette à l'enquête de suivre son cours.

« Nous nous posons beaucoup de questions dans cette affaire. La famille de la victime rapporte que ce jeune homme n'a jamais présenté aucun signe de troubles mentaux », confie Mradabi Mziarani, le président du service d'écoute de Ngazidja, avant d'ajouter que « le parquet a pris en compte nos doléances. Notre but est que la justice fasse son travail jusqu'au bout en vertu des textes en vigueur ».

De son côté, la présidente de l'ONG Mwana Tsi Wa Mdzima regrette formellement qu'une autorité publique soit l'auteur d'un tel document. « C'est lamentable, de voir à quel point ces responsables contribuent à banaliser et encourager la culture de l'impunité du viol de nos enfants. Il aurait été plus opportun pour un préfet digne de ce titre d'activer en pareilles circonstances des mesures de protection de nos enfants en urgence », déplore Nadjida Said Abdallah. Et d'ajouter que « il y'a des experts pour cela, ce

qui n'est pas son cas ». Pour rappel, un garçonnet de 4 ans aurait été violé par un homme d'une vingtaine d'années le 28 juin dernier à Foubouni. L'examen médical a révélé « la présence de traumatisme récent et une présence de fissures pleines anales fraîches ». Selon le service d'écoute, la victime avait du mal à s'asseoir.

Andjouza Abouheir

# 4G<sup>ENERATION</sup> SANS FIL

Telma

## TOMBOLA

Félicitations à tous les gagnants de la super Tombola Telma Baraka

M. Omar Soilihi natif de Darsalama dans la région de Mbadjini est l'heureux gagnant du 1er prix de la Tombola spéciale fête de l'indépendance (4x4 Duster).



# 4G<sup>+</sup> GENERATION SANS FIL

# Telma

## MVOLA

Ça c'est cadeau, profitez de 100% de bonus offert !!

Double ton forfait avec MVola ! 1 forfait acheté = 1 forfait offert (valable sur la data et les appels vers Telma Comores).

*LINU TSIDO BURE !*



# INTERNET & APPELS

# X 2\*

avec

# MIVola

\* VALABLE EN « ON NET » VERS TELMA ET « DATA »

*YE HWELEWA ?*

## CULTURE

# Vivre de l'art, un objectif pour Imam

*A seulement 21 ans, Toibibou Imam n'a qu'une idée en tête : vivre de sa passion. Humoriste dans le « Comores Comedy Club » (CCC), artiste peintre au sein du Laboratoire d'Art et auteur-réalisateur du groupe Catmoon, ce jeune talent pluridisciplinaire a du pain sur la planche. Etudiant en sciences économiques à l'Université des Comores, le jeune Imam ne cache pas son choix de vouloir vivre de la culture, de ce monde qui l'a fait découvrir plein d'horizons et qui l'inspire à être ce qu'il est chaque jour qui passe.*

Passionné dès son plus jeune âge, Toibibou Imam est de ces jeunes qui aspirent à l'excellence dans l'art et la culture. C'est la raison pour laquelle il ne cache pas son amour au secteur et sa volonté de réussir, rangeant de côté son diplôme en Sciences économiques. « Je mets toujours l'art et la culture avant les études. A l'école, j'apprends des choses mais je ne suis pas du genre à viser les diplômes car je n'ai jamais rêvé à aller bosser dans une banque. Mon seul rêve, c'est de vivre de l'art », réaffirme ce jeune artiste.

Fier de ce qu'il fait à travers ces différents secteurs d'activités, celui

qu'on appelle Imams dit ne pas avoir du mal à faire les trois disciplines à la fois. Pour lui, ces trois domaines se valent et l'un ne peut pas marcher sans l'autre. « Je trouve qu'il y a une liaison entre tout ce que je fais. Je le fais séparément et inconsciemment car je n'ai pas tout commencé à la fois. Je suis parti d'abord avec le dessin alors que j'avais entre 7 et 8 ans. Puis à 15 ans j'ai connu la peinture », se souvient-il.

Notre interlocuteur affirme que c'est à travers ses réalisations qu'il a rencontré un grand nombre d'artistes de milieux artistiques différents. De sa venue dans l'humour, il se souvient avoir grandi avec ses sketches en tête mais le manque de moyens et des conditions adéquates pour s'exprimer a été le plus grand frein. « L'humour a toujours été en moi mais je ne savais pas comment l'exprimer malgré qu'il y avait en moi cette envie de le faire en imitant les grands humoristes du monde. Et c'est jusqu'en 2015 que je me suis inscrit au CCC », se souvient-il, tout fier.

Entre l'humour, la peinture et la réalisation, Imam trouve le juste-milieu et reste convaincu que les trois suscitent en lui une grande sensation. « Je ne m'efforce pas trop. Je



fais ce que je veux, quand je veux et à ma manière. Tout ce que je fais, c'est par envie car l'inspiration vient toute seule », dit celui qui, après 5 bonnes années dans l'humour et la peinture, part à la conquête de nouvelles horizons à travers le 7ème art. « Je n'ai jamais réfléchi trop mais je suis convaincu que l'art est une manière de vivre ou sinon je dirais que c'est une arme qui me permet de m'exprimer et défendre tout ce qui me tient à cœur, ce que je ressens »,

Co-auteur du court métrage « Code » du groupe Catmoon, notre

interlocuteur dit avoir vécu à travers cette expérience plein de choses. « J'ai la chance de ne pas être limité dans ce que je fais. Et à l'écriture de Code, cela m'a permis de découvrir de comprendre beaucoup de choses », avance-t-il, le sourire aux lèvres. Ce dernier affirme avoir découvert qu'avec le cinéma, l'homme crée son propre univers. Jusqu'ici, Imam reconnaît avoir évolué avec les temps et pense avoir accompli bien des exploits, en toute modestie.

A.O Yazid

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel

N°20/ 039 /CNPA/PR



### Production audiovisuelle APPEL À PROJET DU 30 JUILLET AU 25 AOUT 2020.

Moroni, le 27/07/2020

Dans le cadre de son Projet d'Appui aux médias et en préparation du Centre de Formation Permanente des journalistes Comoriens (CFPJ), le CNPA (Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel) lance un **APPEL A PROJET POUR DES FILMS COURTS TOUS GENRES CONFONDUS ; DOCUMENTAIRE, FICTION.**

\* Dans cette première phase de promotion de la production audiovisuelle comorienne, cet appel à projet est destiné exclusivement aux sociétés de production basées sur l'ensemble du territoire national.

\* Le format des projets est court, moins de 26 minutes. L'appel à projet reste ouvert à toute proposition de sujets qui abordent la société civile comorienne, le patrimoine matériel ou immatériel du pays, des séquences historiques.

\* Nous recherchons six projets de films courts, qui seront confiés à trois sociétés de productions. Chaque candidat peut soumettre deux projets au maximum. Pour s'assurer d'une diversité de sujets couvrant les réalités du pays, nous recommandons toutes les sociétés à faire des propositions.

Les candidats retenus bénéficieront d'un soutien à la production équivalent à 70% du budget total du projet.

**Critère d'éligibilité :**

Être une société de production audiovisuelle basée sur le territoire national.

Ce qui est demandé :

1-Un résumé du projet

2-Un synopsis du projet

3-Un séquencier du projet

4-Une note de réalisation

5-Une note de production

6-Un cv de la société de production et lien vers des travaux antérieurs.

7-Un budget prévisionnel

8-Un calendrier prévisionnel de tournage.

Les dossiers doivent être envoyés en un seul fichier (PDF de préférence)

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

**Merci d'envoyer vos dossiers de candidatures à cette adresse mail : [cnpa@comorestelecom.km](mailto:cnpa@comorestelecom.km)**

**Pour toutes demandes d'information complémentaire également**

L'annonce des candidats retenus sera faite une semaine après la date de clôture.